

Présentation à l'atelier national de recherche pour les revendications 2011

La recherche pour les revendications à BAC

Sarah Hurford
Services de référence
le 26 septembre 2011

Bibliothèque et Archives Canada



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada

Canada

La recherche pour les revendications à BAC

Introduction:

1. La recherche à BAC (*à distance et sur place*)
2. Considérations reliées à l'AIPRP
3. Stratégies de recherche pour les revendications
4. Ce qui changera et ce qui ne changera pas à BAC
5. Ressources

1. La recherche à BAC

Recherche à distance en utilisant le site web de BAC

- Utilisez le site web de BAC pour identifier les documents archivistiques.
- La consultation des documents ou cartes ou pièces est parfois possible sur le site web:
 - ***Numérisation des microformes*** (le contenu des bobines de microfilm qui viennent des collections diverses numérisées)
 - ***Recherche de fonds d'archives*** (instruments de recherche numérisés, dossiers, cartes, photos)
 - ***Bases de données ArchiviaNet*** avec des copies numériques

Il est possible de commander des documents pour les consulter ou les copier en utilisant les références trouvées sur le site web de BAC.

1. La recherche à BAC

Recherche à distance en utilisant le site web de BAC

- Outils de recherche disponibles sur le site web :
 - bases de données, guides, instruments de recherche
- Quelques instruments de recherche sont disponibles sur le site web pour vous aider à identifier des références aux dossiers ou pièces
- Le contenu de quelques dossiers peut être visionné sur le site web
- Plusieurs dossiers de RG10 ont été mis sur microfilm et sont disponibles par l'entremise de notre service de prêt entre bibliothèques.

1. La recherche à BAC

Comment préparer la recherche sur place à BAC

- Même si vous avez l'intention de faire vos recherches sur place dans nos installations, veuillez visiter le site web de BAC comme première étape pour vous préparer et éviter des surprises.
- Il est possible de s'inscrire à l'avance pour obtenir une carte d'utilisateur et de commander vos documents à l'avance en utilisant notre site web (veuillez envoyer votre demande au moins 5 jours ouvrables avant votre visite).
- **Il est important ...**
 - d'inclure des références qui sont complètes
 - de faire les démarches pour obtenir l'autorisation d'accéder aux documents qui ont des restrictions d'AIPRP (Code 32)

1. La recherche à BAC

La recherche sur place est nécessaire quand...

- Les instruments de recherche dont j'ai besoin sont seulement disponibles sur place. (ex : 10-376 (papier)).
- Les documents que je dois consulter ne sont pas disponibles en ligne ou sur microfilm.

Il est possible de commencer la recherche en ligne, mais une visite sur place est habituellement nécessaire pour la compléter.

1. La recherche à BAC

Les délais de livraison des documents d'archives

- **Disponibles immédiatement**
 - Microfilms (dans la salle des bobines de microfilm en libre-service)

Note : Les bobines qui contiennent des documents à accès restreint doivent être commandées durant les heures de service seulement.

- **24-48 heures d'attente**
 - Livraison des documents textuels des fonds d'archives
 - Photographies
 - Cartes et documents architecturaux

1. La recherche à BAC

Copies: Services de reprographie à BAC

Il est possible de commander des copies de documents en soumettant une demande de reproduction sur place ou à distance. Veuillez noter qu'il y a des frais pour ce service.

- **Types de reproduction offerts : photocopie, copie numérique, copie sur CD/DVD, etc.**
- **Les demandes peuvent être soumises en ligne à l'adresse suivante : <http://www.collectionscanada.gc.ca/copies/index-f.html>**
- **Elles peuvent aussi être soumises sur place.**

Note : sur demande, BAC peut produire des copies certifiées de documents. Ce service est offert gratuitement. Cependant, pour en bénéficier, vous devez le préciser lorsque vous soumettez votre demande de reproduction.

1. La recherche à BAC

Copies en libre-service

BAC a l'équipement permettant de faire des copies en libre-service pendant nos heures de service.

- Photocopieurs pour les sources publiées
 - Lecteurs-reproducteurs-numérisateurs pour créer des copies numériques de documents sur microfilms ou microfiches.
-
- Vous pouvez faire des copies numériques des dossiers ouverts (code 90) sur microfilm ou microfiche et les sauvegarder sur une clé USB sans frais.
 - Il est aussi possible d'utiliser votre caméra numérique pour photographier des documents ou des aides de recherche sans frais.

2. Considérations reliées à l'AIPRP

Conditions d'accès :

Les codes d'accès sont différents pour les documents gouvernementaux (RG) et des documents manuscrits (MG)

- **RG :**
 - Code 90 : Ouvert
 - Code 32 : Restreint selon la loi (AIPRP)
- **MG :**
 - Code 90 : Ouvert
 - Code 10 : Fermé
 - Code 18 : Restreint par le créateur/donateur (la description au niveau du fonds montre la nature de la restriction)
- **SVP voir le section de la description en *Recherche de fonds d'archives* qui s'appelle “Conditions d'accès” pour trouver le code d'accès.**

2. Considérations reliées à l'AIPRP

Code d'accès 90 :

- Les dossiers identifiés avec le code d'accès 90 sont ouverts pour la recherche et peuvent être consultés et reproduits.

Code d'accès 32:

- Les dossiers identifiés avec le code d'accès 32 doivent être examinés par la Division de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) avant qu'ils puissent être accessible aux chercheurs.

Quel est l'impact sur la recherche d'un examen de l'AIPRP ?

2. Considérations liées à l'AIPRP

Un examen de vos dossiers dans le contexte de la recherche pour les revendications signifie :

1. Qu'il faut inclure la documentation avec votre demande de consultation qui montre que votre demande est faite selon l'article 8(2)(k) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. (Prochaines diapos-plus de détails spécifiques)
2. Qu'il faut inclure des références aux dossiers spécifiques dans votre demande.
3. Qu'il faut planifier du temps supplémentaire pour vos dossiers qui seront examinés par la Division de l'AIPRP de BAC.
4. Note pour les chercheurs qui travaillent à distance : Il y a des frais de photocopie (0,40 \$/ page), mais il n'y en a pas pour les consulter sur place.

2. Considérations reliées à l'AIPRP

Si vous travaillez pour une Première Nation:

- Il vous faut remettre à BAC la permission requise (une résolution du conseil de bande) vous autorisant à consulter les dossiers concernant la Première Nation pour laquelle vous travaillez.
 - Ceci est une demande faite selon l'article 8(2)(k) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- **Documentations requises** : formulaire de demande 8(2)k, une résolution du conseil de bande et une lettre d'autorisation (si nécessaire).
- Soumettez la documentation à BAC par la poste ou par télécopieur.

2. Considérations reliées à l'AIPRP

Si vous travaillez pour un cabinet d'avocats:

- Le cabinet d'avocats doit obtenir une résolution du conseil de bande.
- Il vous faut une lettre d'autorisation du cabinet d'avocats indiquant que la résolution du conseil de bande vous permet de consulter les dossiers pour cette Première Nation.
- **Documentations requises** : formulaire de demande 8(2)k, une résolution du conseil de bande et une lettre d'autorisation (si nécessaire).
- Soumettez la documentation à BAC par la poste ou par télécopieur.

2. Considérations reliées à l'AIPRP

La résolution du conseil de bande devrait

1. Avoir le nombre minimal de signatures pour former un quorum de bande.
2. Inclure la permission écrite de la bande pour permettre au chercheur de consulter les dossiers à accès restreints qui sont pertinents à la bande en question.

2. Considérations reliées à l'AIPRP

La démarche d'une demande d'AIPRP:

- **Sur place:** Il est possible de commander un dossier Code 32 en utilisant la même démarche que pour les dossiers ouverts. Inclure votre formulaire de demande 8(2)k et le numéro de la résolution du conseil de bande à votre demande.
- **À distance:** Soumettre votre demande et la documentation par télécopieur ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Bibliothèque et Archives Canada

Division de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et des documents du personnel

395, rue Wellington

Ottawa (Ontario) K1A 0N4

Canada

Téléphone : 613-996-5115 ou 1-866-578-7777 (sans frais) Télécopieur : 613-992-9350

2. Considérations liées à l'AIPRP

- Obtenez la résolution du conseil de bande avant de soumettre une demande d'AIPRP. Cela vous assurera que vous ne rencontrerez pas des délais additionnels quand il est nécessaire de consulter des dossiers à accès restreint (Code 32) dans le cours de votre recherche.
- Si vous travaillez pour un groupe de bandes, vous aurez besoin d'une résolution du conseil de bande pour chacune de ces bandes.

2. Considérations liées à l'AIPRP

- Vous aurez besoin de planifier plus de temps s'il est nécessaire que l'un de vos dossiers soit examiné par l'AIPRP. Le délai d'examen peut prendre des semaines ou des mois.
- Si beaucoup de dossiers sont d'accès restreint (Code 32), il serait utile d'en discuter avec un analyste d'AIPRP pour avoir une idée du temps qu'il faudra pour compléter l'examen.

3. Stratégies de recherche pour les revendications

Les fonds d'archives suivants sont les plus utiles pour la recherche pour les revendications :

- RG 2 - fonds du Bureau du Conseil privé
- RG 6 - fonds du ministère du Secrétariat d'État du Canada
- RG 10 - fonds du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
- RG 15 - fonds du ministère de l'Intérieur
- RG 22 et 85 - archives du Programme des affaires du Nord
- MG 1 à 8 – documents historiques de la Nouvelle France
- RG 1 – documents relatifs aux terres (période coloniale britannique)
- MG 18 and 19 - documents historiques de la traite des fourrures
- MG 17 - documents historiques des églises
- MG 26 – archives des premiers ministres
- MG 27 – archives des politiciens (par ex. : Clifford Sifton)
- MG 29 and 30 – archives des missionnaires et explorateurs

3. Stratégies de recherche pour les revendications

Outils en ligne pour vous aider à identifier les dossiers pertinents à votre recherche

1. Recherche de fonds archives

- Outil de recherche principal pour les documents d'archives
- Recherche par mot clé pour identifier les dossiers
- Si le dossier a été numérisé, la copie numérique est jointe à la description du dossier et peut être consultée sur notre site web.

2. Bases de données

- Séries rouge et noire
- Décrets en Conseil (jusqu'en 1910)
- Conclusions du Cabinet
- Traités, cessions et ententes
- Archives privée et documents coloniaux

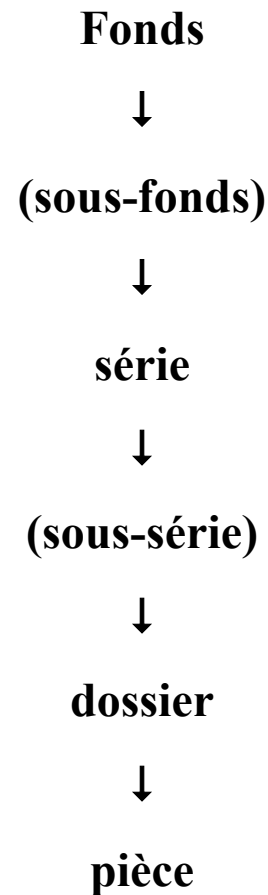
Il est possible de consulter en ligne les dossiers que vous aurez identifiés dans ces bases de données.

3. Stratégies de recherche pour les revendications

À garder en tête lorsqu'on fait de la recherche dans *Recherche de fonds d'archives* :

- Les descriptions dans *Recherche de fonds d'archives* décrivent des niveaux hiérarchiques différents.
- *Recherche de fonds d'archives* ne contient pas de descriptions de tous les dossiers-mais tous les fonds, séries et acquisitions sont décrits.
- Les références aux dossiers spécifiques, si disponibles, sont incluses dans les descriptions des séries, sous-séries, et acquisitions comme des « description(s) de niveau inférieur » OU sont décrites dans des PDF joints au niveau du fonds.

□



3. Stratégies de recherche pour les revendications

À garder en tête lorsqu'on fait de la recherche dans Recherche de fonds d'archives:

- Le contenu des instruments de recherche pour les RG est visible en *Recherche de fonds d'archives* comme des « description(s) de niveau inférieur » qui sont jointes aux descriptions des séries et acquisitions.
- Les instruments de recherche pour les MG sont, la plupart du temps, joints aux descriptions au niveau du fonds comme des documents PDF.
 - NB : *Recherche de fonds d'archives* ne voit pas le contenu de ces instruments de recherche en format PDF.
 - Pour effectuer une recherche dans le contenu de ces PDF, il faut l'ouvrir et utiliser l'option « chercher » dans votre navigateur Web pour trouver vos mots clés.

3. Stratégies de recherche pour les revendications

Outils en ligne qui expliquent comment chercher :

1. ***Recherche de fonds d'archives et autres bases de données***
 - Les écrans d'aide
2. **Peuples autochtones - Guide des archives du gouvernement du Canada**
 - *La nouvelle version de ce guide débutera en hiver 2011-2012*
 - Les ajouts au guide décrivent comment effectuer la recherche en RG 10 / R216 et RG 15 / R190 en utilisant *Recherche de fonds d'archives*.
 - Les ajouts expliquent aussi comment effectuer la recherche en *Recherche de fonds d'archives* pour examiner le contenu d'un instrument de recherche spécifique.

3. Stratégies de recherche pour les revendications

Types de documents dans RG10

- *Prêts et subventions*
- *Documents sociaux*
- *Documents scolaires*
- *Dossiers de succession*
- *Dossiers militaires*
- *Procès-verbaux des conseils de bande*
- *Dossiers fonciers*
- *Dossiers de gestion des ressources*
- *Dossiers patrimoniaux*
- *Registre des Indiens*
- *Recensements*
- *État civil*
- *Listes de paiement*
- *Appartenance à une bande/statut*
- *Dossiers concernant les traités*
- *Fonds monétaires des bandes*
- *Dossiers d'affaire*
- *Émancipation*
- *Dossiers administratifs*
- *Rapports*

3. Stratégies de recherche pour les revendications

À garder en tête lorsqu'on fait de la recherche dans RG10

- La couverture documentaire n'est pas la même pour toutes les bandes. Nous avons plus d'information pour certaines et moins pour d'autres.
- Les dossiers se retrouvent sous le nom de bandes, d'agences administratives ou d'individus.
- Les dossiers de toutes les bandes ont été affectés par les différents changements apportés au fil des ans au système de classification des documents du ministère. Le numéro de dossier est déterminé par le système de classification en vigueur au moment de l'ouverture du dossier.
- Les archives du bureau principal sont plus complètes que celles des bureaux régionaux.

3. Stratégies de recherche pour les revendications

SYSTÈMES DE CLASSIFICATION DES DOSSIERS (RG 10)

- Avant la confédération : livres de copies de lettres, correspondance, etc.
- Séries rouge et noire (1872-1964)
- Système de classification par sujets
 - Série “*Thousand*” (1833-1970)
 - Série “*First*” (1834-1970)
 - Série des dossiers relatifs aux écoles (1879-1953)
- Version modifiée du système numérique duplex (1844-1983)
- Système numérique par blocs (depuis le milieu des années 1980)

3. Stratégies de recherche pour les revendications

Nouvelles ressources pour la recherche pour les revendications

Le contenu de neuf instruments de recherche pour RG 10 va être ajouté au site web à l'automne 2011:

- 10-55
- 10-67
- 10-88
- 10-92
- 10-105
- 10-115
- 10-133
- 10-150
- 10-152

En préparation

(Saisie de données et rédaction):

- 10-160
- 10-182 (Guide- La recherche en RG 10)

3. Stratégies de recherche pour les revendications

Nouvelles ressources pour la recherche pour les revendications

En préparation:

- ***Projet pilote pour numériser les Registres de courrier ministériel de RG 10 (1871-1880)***
 - *Numérisation des registres sur microfilm par l'Université de la Colombie Britannique et l'Université de Saskatchewan*
 - *Ajout de descriptions plus détaillées et de métadonnées par les universités à la version numérisée des registres*
 - *Achèvement prévu pour la fin de l'été 2012*
 - *Le produit numérique demeurera sur le(les) site(s) web des universités, avec un lien au site web de BAC*
- ***Création et affichage des autres outils***
 - *Vos suggestions pour les autres outils et instruments de recherche sont les bienvenues.*

4. Ce qui changera et ce qui ne changera pas à BAC

Ce qui changera à BAC :

- **L'organisation de l'information sur le site web de BAC (modification du site web 2010-2012).**
- **L'ajout de blogues au site web pour aider les clients dans leur recherche.**
- **Régulièrement, nous ajoutons à notre site web de nouveaux instruments de recherche ainsi que des documents d'archives numérisés.**
- **Les espaces de recherche du 395, rue Wellington seront modifiés.**

4. Ce qui changera et ce qui ne changera pas à BAC

Ce qui ne changera pas :

- **Si un dossier est numérisé, il sera toujours disponible en ligne sur le site web de BAC.**
- **Les bases de données d'ArchiviaNet qui sont utiles pour la recherche des revendications vont rester accessibles sur le site web même après les modifications au site web.**
- **Les dossiers sur support papier qui font partie des volumes permanents seront toujours disponibles et pourront être consultés selon la procédure ordinaire.**

5. Ressources



- **Site web de BAC**

<http://www.collectionscanada.gc.ca/index-f.html>

- **Site web d'AADNC : section des revendications particulières**

Explique le processus ainsi que les informations requises lorsqu'on désire soumettre une demande de revendication particulière à AADNC.

<http://www.ainc-inac.gc.ca/al/ldc/spc/index-fra.asp>

- **Présentation à l'atelier national de recherche pour les revendications 2010**

Renseignements additionnels à propos de la consultation des documents sur place, ainsi que des trucs pour faciliter la recherche dans *Recherche de fonds d'archives*.

Conclusion



- Questions ?
- S'il vous faut de l'aide durant vos recherches ou que vous avez des questions à propos de nos services, veuillez nous contacter à reference@lac-bac.gc.ca ou, par téléphone, au 1-866-578-7777.

Merci !